



CITE EDUCATIVE DE FOURMIES

Présentation et mise en place sur Fourmies
Programmation 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Un label national avec des ambitions prioritaires



- Intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes
- Construire une grande alliance des acteurs éducatifs, dans les écoles et dans les QPVs
- Améliorer la coordination entre les dispositifs existants

Les grands objectifs des cités éducatives

1

CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2

PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

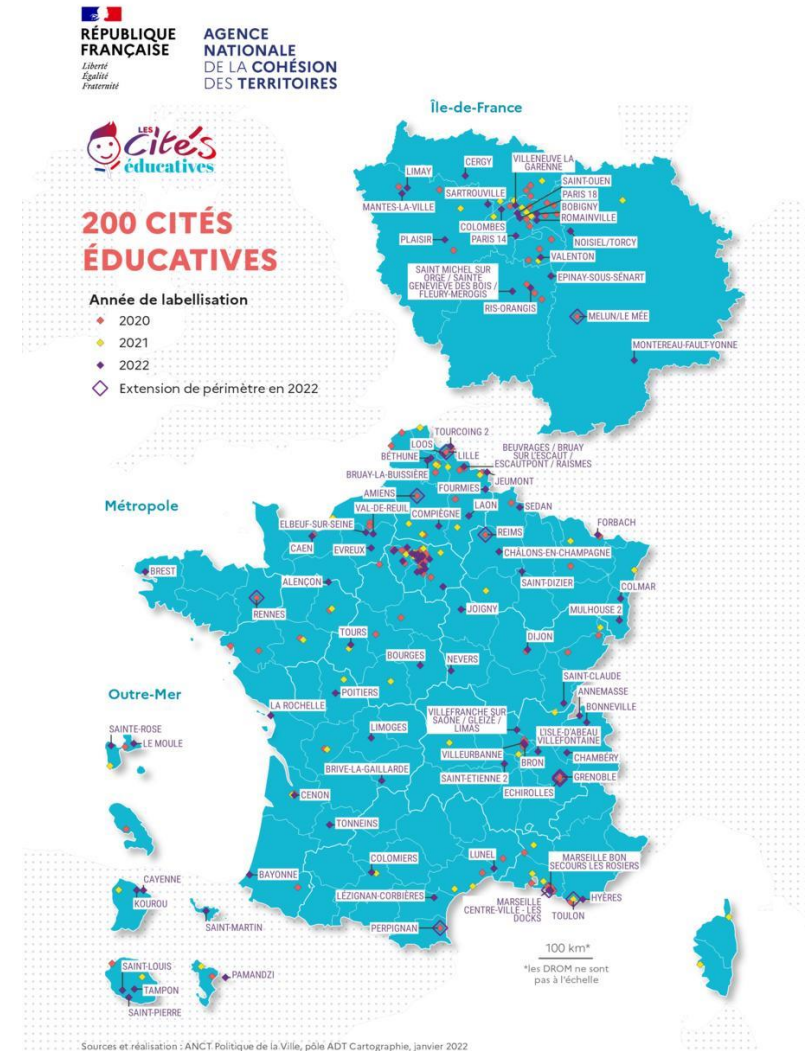
3

OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES

- 1^e objectif : innovation pédagogique, mixité sociale et scolaire, suivi des élèves, bien-être des élèves, ambition scolaire, coopération avec les parents, renforcement des alliances éducatives en interne
- 2^e objectif : socialisation précoce, implication des parents, prévention santé et protection de l'enfance, lutte contre le décrochage, éducation artistique et culturelle, pratique sportive, accompagnement personnalisé, promotion des valeurs collectives
- 3^e objectif : découverte des formations et du monde du travail, maîtrise de la langue, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, insertion professionnelle des jeunes sans qualifications, mobilité, ouverture culturelle et citoyenne, société numérique de demain, droit à la ville

Chiffres clefs des cités éducatives

- 200 cités éducatives labellisées en France
- 1 million de jeunes de 0 à 25 ans concernés
- 230 M € de budget débloqué par le ministère de la Ville
- 323 collèges et 600 écoles mobilisés





La « cité éducative » au regard des écoles

- Une ambition commune portée par l'Etat, l'Education Nationale (Léo Lagrange collège chef de file), la Ville de Fourmies
- 20 établissements scolaires (Fourmies, Wignehies, Anor) concernés, 3210 élèves, 14 établissements REP et 2 REP orphelines
- 270 000 € de soutien financier de l'Etat par an pendant 3 ans pour déployer des actions nouvelles pour les jeunes
- Un fonds « collège » de 30 000 € (15 000 € Etat + 15 000 € Education Nationale) pour des projets « écoles »



L'ambition de répondre aux problématiques rencontrées dans les écoles

- Freins à la mobilité des jeunes
- Sécuriser les parcours : suivi et accompagnement scolaire et hors scolaire, orientation et insertion professionnelle
- Un niveau de qualifications faible (15% de diplômés niveau bac...)
- Une scolarisation post 18 ans faible
- Manque de ressources et de compétences numériques des familles
- Des indicateurs de santé inquiétants
- Manque d'accès, d'ouverture et de pratique à la culture et au sport
- Absentéisme scolaire non négligeable et décrochage



Compléter les dispositifs existants dans les écoles

- Dispositif devoirs faits : 345 élèves du 2nd degré concernés
- Dédoublage des classes de CP et CE1 dans les deux REP (Joliot-Curie et Léo Lagrange)
- Ecole ouverte
- CLAS au Collège Joliot-Curie et dans certaines écoles 1^{er} degré
- CLA au Collège Camille Claudel et aux écoles Prévert et Mogador
- Groupe de prévention du décrochage scolaire
- Vacances apprenantes à l'école Victor Hugo
- Stages de remise à niveau 2^{nde} GT
- Voyages et sorties scolaires



Un diagnostic à l'origine de la demande de labellisation

- Très faible niveau de qualification de la population
- Empreinte de l'héritage ouvrier de la commune (1/3 des actifs) et absence de la culture de l'entrepreneuriat, déficit de projet professionnel
- Un fort taux de pauvreté
- Des freins à la mobilité géographiques, culturelles, sociales...
- Un manque d'accès à la santé et un renoncement aux soins, manque d'hygiène et de prévention santé
- Fracture numérique
- Isolement social
- Manque d'implication des familles dans le suivi de leur enfant (scolarité, hygiène de vie...)

Des atouts à faire valoir

- Un fort investissement et engagement des partenaires auprès de la Commune et du territoire, au premier rang desquels l'Etat
- Un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs
- Une population jeune (37% de 0-29 ans)
- Un tissu associatif dense
- Des structures sportives et culturelles de qualité et en quantité
- Une ville active, qui se modernise, tournée vers le REV 3



Une approche de travail partenariale et innovante

- Mettre en place un travail partenarial des acteurs du monde de la jeunesse et de l'éducation du territoire : constitution de groupes thématiques, d'un conseil plénier...
- Mettre en avant les dispositifs existants des partenaires et les faire connaître, les valoriser
- Déployer de nouvelles actions innovantes, co-construites
- Face au constat local commun, 3 axes de travail dessinés : parentalité et co-éducation ; bien-être et qualité de vie ; engagement et ambition
- Des axes qui s'insèrent dans les objectifs nationaux, et dans les objectifs transversaux : mobilité, égalité hommes/femmes, valeurs de la République et Laïcité, numérique, légitimité, lutte contre les discriminations

La gouvernance de la cité éducative

Troïka

Rôle : valider et piloter les orientations de la « cité éducative » ; valider ou refuser les propositions déposées dans le programme d'actions

Timing : au moins 1 par trimestre, et en fonction des besoins

- Christophe Rispal, directeur général des services, Ville de Fourmies
- Olivier Cornille, principal du collège chef de file Léo Lagrange
- Edwige Abdallag / Francisco De Oliveira, délégués du préfet délégué à l'égalité des chances

Conseil restreint

Rôle : validation politique des orientations de la « cité éducative »

Timing : 1 par an, le même jour que le conseil plénier, 30 min avant

- Adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse
- Préfète déléguée pour l'Égalité des Chances (ou son représentant)
- Directeur académique des services de l'Éducation Nationale (ou son représentant)

Conseil plénier

Rôle : consultation sur le programme d'actions déployées arrêté par la troïka, en lien avec les dispositifs existants de droit commun et les remontées des groupes thématiques ; avis sur les orientations de la cité éducative

Timing : 1 par an, le même jour que le conseil restreint, dans la foulée de ce dernier

| Collectivités | Education Nationale | Partenaires / institutionnels |
|--------------------------|---|-------------------------------|
| - Etat | - IEN | - Centre socioculturel |
| - Région Hauts-de-France | - Conseillers pédagogiques | - CAF |
| - Département du Nord | - Directeurs d'établissements scolaires | - ARS |
| - Ville de Fourmies | - Coordinateur du réseau REP | - Pôle Emploi |
| - CCSA | | - CPAM |
| | | - RESA |
| | | - Mots et Merveilles |

Groupes thématiques

Rôle : dresser les constats et les actions en réponse sur la thématique ciblée ; faire émerger des idées de projets et des consortiums pour déposer des fiches actions

Timing : réunion 1 fois par trimestre du groupe thématique

| Axe 1 : parentalité et co-éducation | Axe 2 : bien-être et qualité de vie | Axe 3 : engagement et ambition |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---|
| - A part entière | - EMGO Bike | - Réussir en Sambre Avesnois |
| - Centre socioculturel | - La Baraque Liberté | - Face Thiérache |
| - SSEEPAD | - Médiathèque | - Pôle Emploi |
| - Sauvegarde du Nord (lis avec moi) | - Médi@'pass | - Plateforme des métiers |
| - Médiathèque | - CSC | - AEP |
| - Medi@'pass | - SAHB | - CSC |
| - PRE | - Maison de la petite enfance | - BGE |
| - Mots et merveilles | - CPAM du Hainaut | - Chambre des Métiers et de l'Artisanat |
| - CAF | - A part entière | - E2C |
| - UTPAS | - PRE | - GEN |
| - PMI | - Service des sports de la Ville | - Le FIL |
| - IME | - Associations sportives de la Ville | - Maison de l'Europe |
| - ... | - Associations culturelles | - CCI |
| | - Traits d'union | - Office du Tourisme |
| | - Espace vie cancer | - Gendarmerie |
| | - Planning familial | - ... |
| | - ... | |



Calendrier prévisionnel 2023

- Janvier 2023 : bouclage de la programmation 2022
- 6 et 28 Février 2023 : premières réunions des groupes thématiques (17h30 salle Mandela le 6 ; 14h et 17h30 salle de bal le 28)
- Mars : lancement appel à projets programmation 2023, ouverture pour 1 mois/1 mois et demi
- Fin avril : instruction et décision sur les projets 2023
- 30 juin 2023 : fin des actions de la programmation 2022



Un programme d'actions réglementé

- Un programme d'actions innovantes, non existantes ou non financées à ce jour, ou de valorisation des dispositifs existants
- La cible : les jeunes de 0-25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, ou dans le QPV
- La cité éducative vient en complémentarité des dispositifs existants (droit commun, politique de la Ville, PRE, CAF...)
- Des propositions d'actions qui doivent répondre aux axes et enjeux nationaux comme locaux
- Un financement impossible de postes RH, d'investissements, de fonctionnement des structures...
- Une orientation attendue vers le REV 3, en lien avec l'engagement municipal
- Une communication importante souhaitée sur les actions, avec la mise en avant des financeurs (Etat, Ville...) et du label cité éducative



Les thématiques validées du programme d'actions

- **Axe parentalité et co-éducation :**
 - *Implication des parents dans la scolarité et le suivi des enfants : cafés des parents dans les écoles, ateliers parents enfants dans les écoles, travail sur le rapport à l'ENT...*
 - *Développement de la lecture*
 - *Travailler l'entrée et le rapport à l'école*
- **Axe bien-être et qualité de vie :**
 - *Savoir rouler à vélo*
 - *Médiation culturelle et découverte artistique*
 - *Pratique sportive et sport scolaire*
 - *Prévention santé*
 - *Gestion des émotions des jeunes et des élèves*
 - *Alimentation et développement durable*
- **Axe engagement et ambition :**
 - *Découverte du monde du travail et des métiers en tensions*
 - *Découverte des métiers du numérique*
 - *Sensibilisation à l'entrepreneuriat*
 - *Orientation des élèves (forum des métiers...) et insertion des jeunes*
 - *Lutte contre le décrochage scolaire et accompagnement de l'exclusion*
 - *Sorties et visites pédagogiques / citoyennes / culturelles*

Le dépôt et le financement des projets

- Une fiche action à rédiger (modèle existant)
- Un budget prévisionnel à compléter avec la transmission des devis
- Le contrat d'engagement républicain à signer par les associations/fondations
- Le dossier complet à envoyer à cef@fourmies.fr pour déposer officiellement le projet
- Notification écrite par la troïka du financement ou non de l'action
- En cas de financement, une communication à avoir auprès du grand public sur les actions, avec la mise en valeur des logos (cités éducatives...) et des financeurs (Etat, Ministère de la Ville, Ministère de l'Education Nationale, Ville de Fourmies...)



La nécessité de l'évaluation

- En tant que label expérimental, il est attendu de chaque cité éducative de réaliser son évaluation :
 1. Évaluation globale de la cité éducative de Fourmies
 2. Évaluation de la gouvernance de la cité éducative de Fourmies
 3. Évaluation du programme d'actions déployées
- A ce titre, chaque action financée devra faire l'objet d'une évaluation et d'un bilan, à remettre au coordonnateur de la cité éducative

Merci pour votre intérêt !
+ d'infos -> cef@fourmies.fr

Contact : Antoine FOUQUET

coordonnateur de la Cité Educative de Fourmies

06.71.97.61.78 / afouquet@fourmies.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

